

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 08 /SPCSM/PM/2022

Le Secrétaire Permanent du Conseil supérieur de la magistrature informe les candidats magistrats que le Président de la Cour constitutionnelle, Président du Conseil supérieur de la magistrature, Monsieur **Dieudonné KAMULETA BADIBANGA**, tiendra un point de presse le mercredi, 2 novembre 2022 à 14 h 00' dans la salle d'audience de la Cour constitutionnelle située au deuxième niveau de l'Immeuble Kwango, Place Royal dans la Commune de la Gombe à Kinshasa.

Au menu du point de presse, c'est l'annonce de la publication des résultats du concours national de recrutement des magistrats organisé le 9 octobre 2022 sur toute l'étendue du territoire national.

La presse audio-visuelle, écrite et spécialisée est conviée à y prendre part.

En attendant la publication officielle des résultats du concours national de recrutement des magistrats, le Secrétaire Permanent du Conseil supérieur de la magistrature invite les candidats magistrats et les personnes intéressées au calme et à la sérénité, et les exhorte à se fier uniquement aux informations officielles et à celles publiées sur le site web du Conseil supérieur de la magistrature www.csm-rdc.cd.

Fait à Kinshasa, le 29 OCT 2022

Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Telesphore NDUBA KILIMA
Premier Président de la Cour d'Appel

